

Les Etudes d'Evaluation des Volumes Prélevables Globaux :

**Rappel de la démarche, avancement et
premiers résultats en Rhône-Alpes**

Pourquoi les études volumes prélevables ?

~~Gestion de crise
chronique~~



Retour à l'équilibre
entre l'offre et la
demande en eau

- ◆ Les arrêtés sécheresse : des outils de crise

- ◆ En moyenne : 20 départements en restriction chaque année au niveau national

- ◆ 60 départements les années les plus sèches

- ◆ Objectif du Plan de gestion de la rareté de l'eau (2005)

- ◆ Loi sur l'eau 2006 : gestion collective de l'irrigation

- ◆ Circulaire du 30 juin 2008 relative à la résorption des déficits quantitatifs

- ◆ Une orientation fondamentale du SDAGE pour atteindre les objectifs de Bon Etat de la DCE

Les territoires concernés :

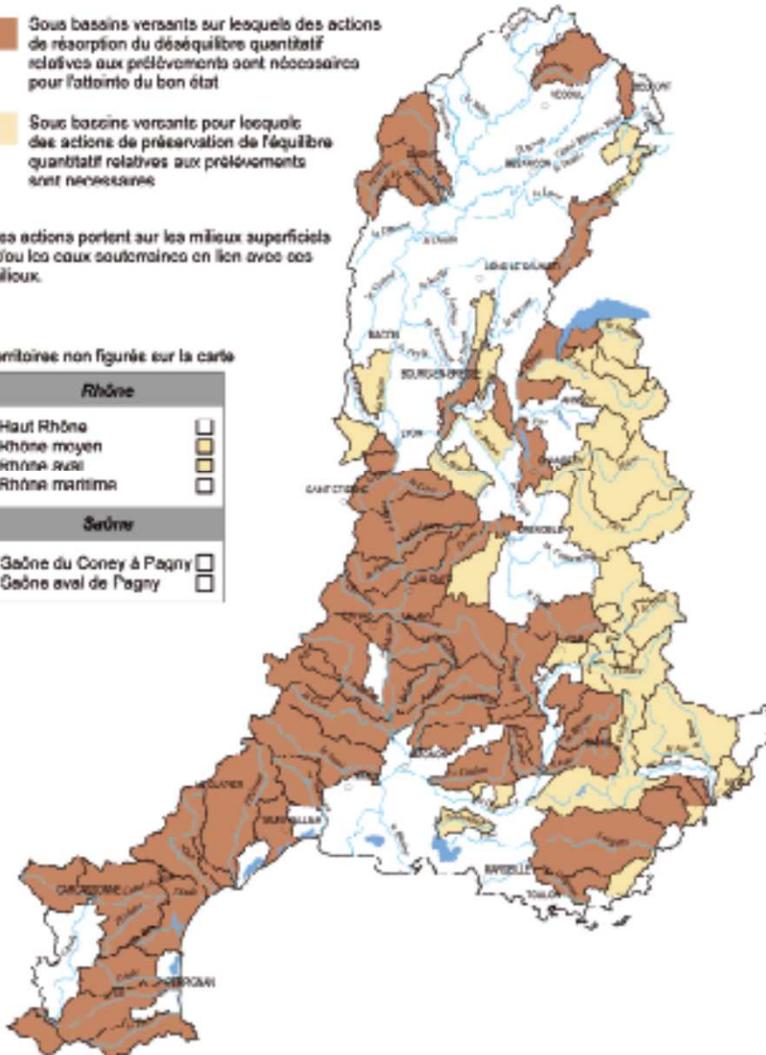
CARTE 7-D : Equilibre quantitatif relatif aux prélèvements

- Sous bassins versants sur lesquels des actions de réorption du déséquilibre quantitatif relatives aux prélèvements sont nécessaires pour l'atteinie du bon état
- Sous bassins versants pour lesquels des actions de préservation de l'équilibre quantitatif relatives aux prélèvements sont nécessaires

Ces actions portent sur les milieux superficiels et/ou les eaux souterraines en lien avec ces milieux.

Territoires non figurés sur la carte

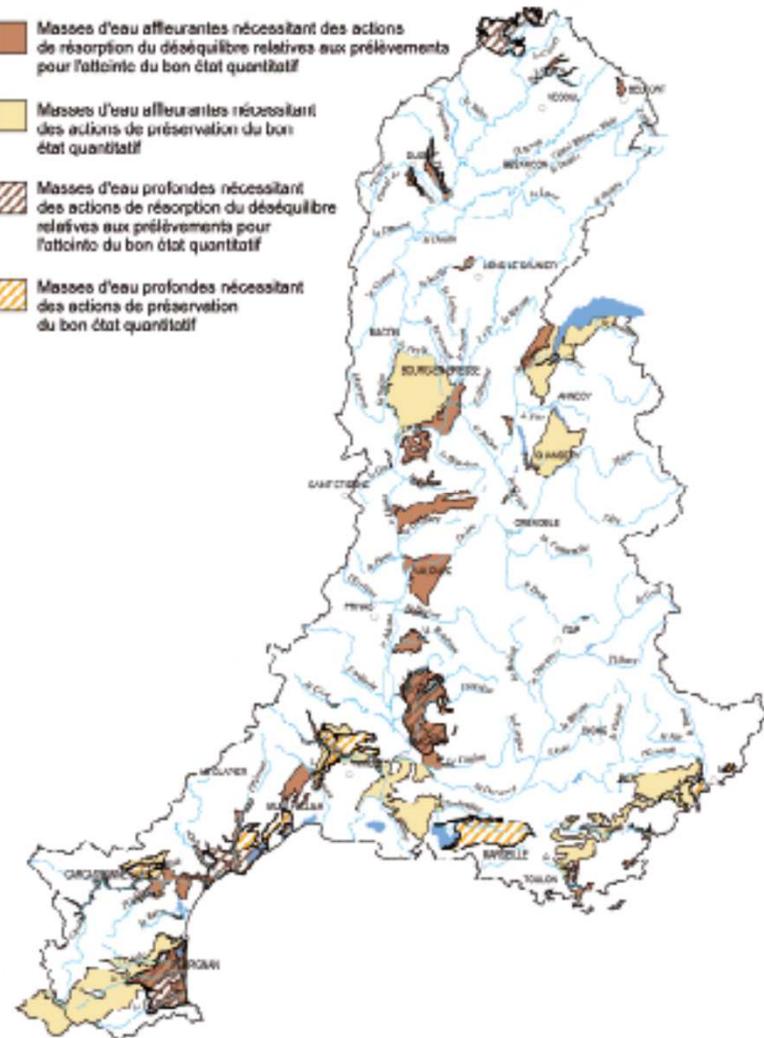
Rhône	
Haut Rhône	
Rhône moyen	
embouche aux	
Rhône maritime	
Saône	
Saône du Coney à Pagny	
Saône aval de Pagny	



SDAGE 41 programme de rivières Rhône Méditerranée 2014-2015

CARTE 7-C : Actions relatives au bon état quantitatif

- Masses d'eau affleurantes nécessitant des actions de réorption du déséquilibre relatives aux prélèvements pour l'atteinie du bon état quantitatif
- Masses d'eau affleurantes nécessitant des actions de préservation du bon état quantitatif
- Masses d'eau profondes nécessitant des actions de réorption du déséquilibre relatives aux prélèvements pour l'atteinie du bon état quantitatif
- Masses d'eau profondes nécessitant des actions de préservation du bon état quantitatif



EAUX SOUTERRAINES

SDAGE 41 programme de rivières Rhône Méditerranée 2014-2015

Les territoires concernés : en Rhône-Alpes



Rappel de la démarche

Territoire identifié en déséquilibre quantitatif dans le SDAGE

Des actions relatives aux prélèvements sont nécessaires pour atteindre le Bon Etat



Réalisation d'une étude d'évaluation des volumes prélevables globaux sous maîtrise d'ouvrage locale ou de l'Agence de l'Eau

Diagnostic du territoire : prélèvements, ressource, besoins du milieu

Définition du volume prélevable tous usages confondus, des débits et niveaux objectifs

Notification des résultats au Préfet de département



Phase de concertation sous pilotage Etat ou CLE

Répartition du volume prélevable entre usages

Définition des actions à mettre en œuvre

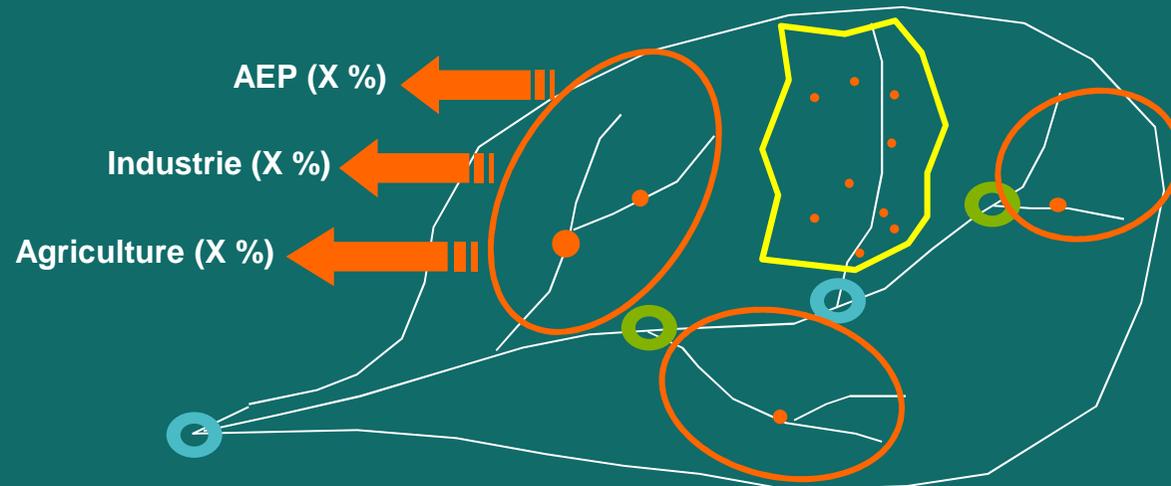


Phase de mise en oeuvre des actions réglementaires et opérationnelles

Révision des autorisations de prélèvement, ZRE, OUGC

Plan de gestion de la ressource en eau

Le contenu des études - méthodologie



1- Caractérisation des sous-bassins et aquifères

2- Bilan des prélèvements existants, analyse de l'évolution

3- Impact des prélèvements et quantification des ressources existantes

4- Objectifs quantitatifs

(Débits et niveaux de nappes satisfaisant le bon état des milieux, valeurs à intégrer dans le SDAGE)

5- Détermination des volumes prélevables

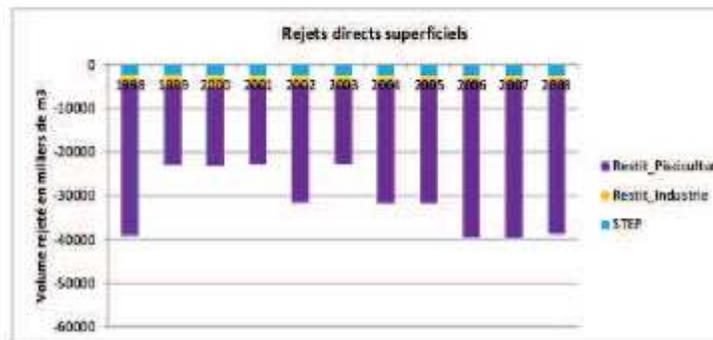
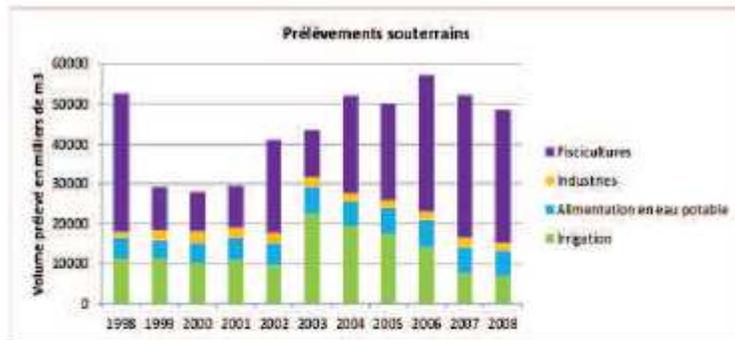
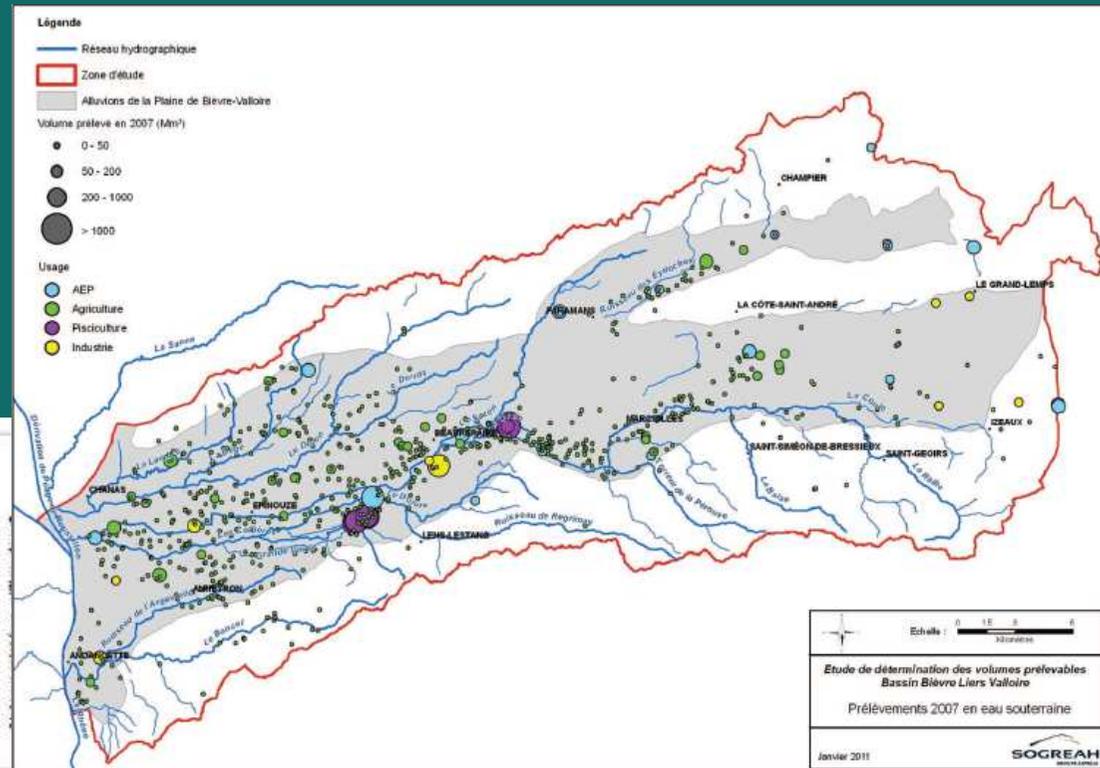
6- Proposition de répartition des volumes entre les usages et pistes d'actions

Le contenu des études - méthodologie

2 – Bilan des prélèvements existants, analyse de l'évolution

Exemple de l'EVP Bièvre-Liers-Valloire

Recensement de l'ensemble des prélèvements et rejets, localisation géographique et évolution au cours du temps.



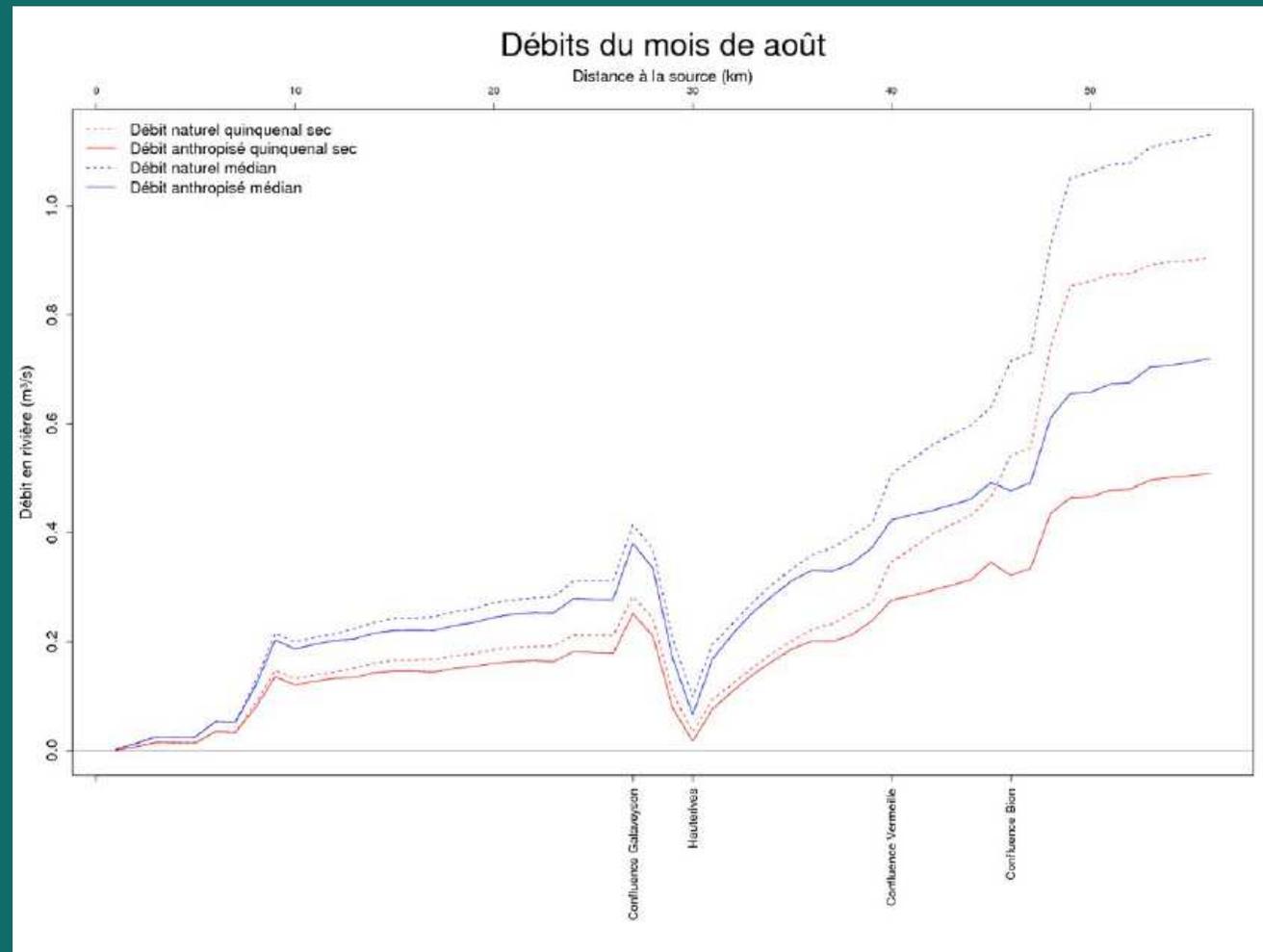
Le contenu des études - méthodologie

3- Impact des prélèvements et quantification des ressources existantes

*Exemple de l'EVP
Galaure*

Modélisation des débits dans la rivière, d'amont en aval :

- Avec l'influence des prélèvements
- Sans l'influence des prélèvements (reconstitution des débits « naturels »)

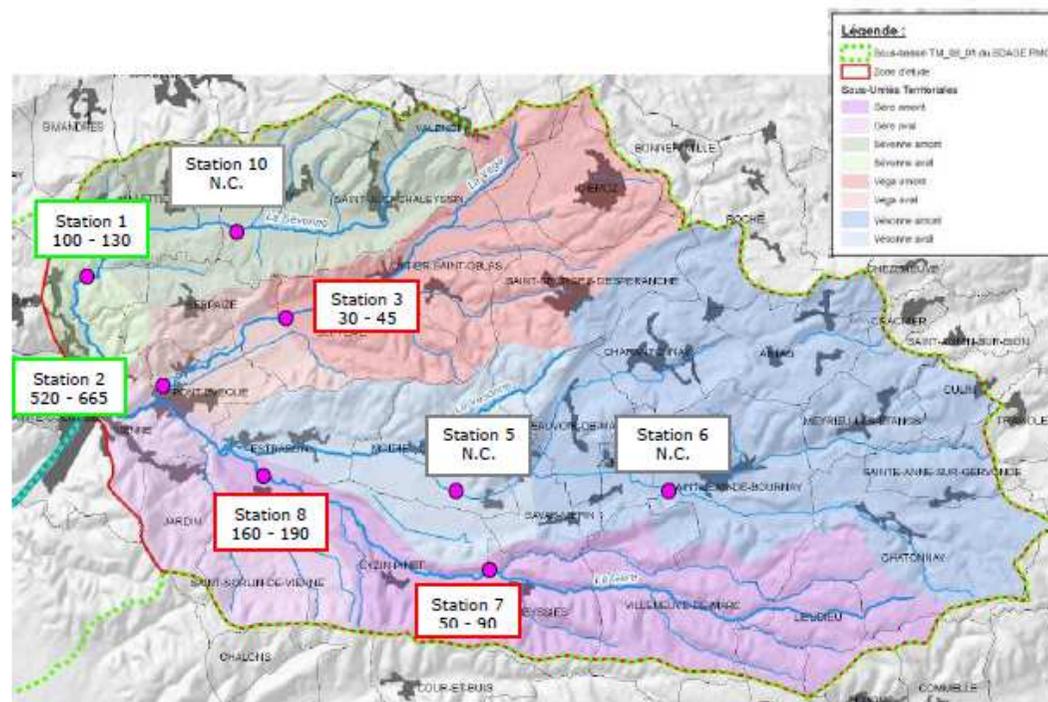
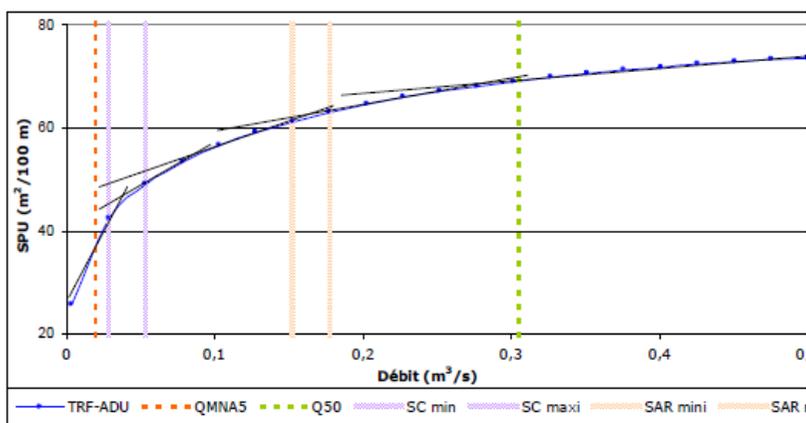


Le contenu des études - méthodologie

4- Objectifs quantitatifs – Besoins du milieu

Exemple de l'EVP 4 Vallées du Bas Dauphiné : définition de débits biologiques

- Des secteurs amont avec une hydrologie naturellement contraignante pour les milieux aquatiques à l'étiage (débits très faibles) : sur ces secteurs, il ne faut pas aggraver la situation par des prélèvements supplémentaires (actuellement faibles)
- Des secteurs aval soutenus par des arrivées d'eaux souterraines : les besoins du milieu à l'étiage sont alors satisfaits, pas de restriction des prélèvements préconisée mais marges de manœuvre faibles.
- D'autres pistes d'actions identifiées Morphologie en particulier.



Le contenu des études - méthodologie

5- Détermination des volumes prélevables

Exemple de l'EVP Doux

A partir de l'analyse des besoins du milieu et de l'impact des prélèvements, proposition de scénarios de gel ou de réduction des prélèvements par sous bassin-versant et calcul des volumes prélevables correspondant, avec une proposition de répartition par usage.

Caractéristiques du territoire	630 km ² , 24 000 habitants, 1200 ha irrigués principalement pour l'arboriculture et les cultures fourragères, nombreuses retenues collinaires. Territoire classé en ZRE							
	Haute Vallée du Doux	Moyenne Vallée du Doux		Basse Vallée du Doux	Daronne	Duzon	Total	
Volumes prélevés actuels (en milliers de m3) en période d'été (juin-septembre) (*)	93,8	247		156	11,8	21	529,6	
Irrigation par prélèvement direct en rivière	0,8	132		0	10	13	155,8	
Alimentation en eau potable	93	115		156	1,8	8	373,8	
Volumes prélevables (en milliers de m3) en période d'été	93,8	Scénario 1 : 165	Scénario 2 : 99	156	1,5	21	Scénario 1 : 437,3	Scénario 2 : 371,3
% de réduction total	0	33%	60%	0	87%	0	17%	30%
Irrigation par prélèvement direct en rivière	0,8	66	0	0	0	13	79,8	13,8
% de réduction	0	50%	100%	0	100%	0	49%	91%
Alimentation en eau potable	93	99	99	156	1,5	8	357,5	357,5
% de réduction	0	14%	14%	0	17%	0	4%	4%
QMNA5 naturel (l/s)	56	118		194	28	38		
QMNA5 influencé par les prélèvements actuels (l/s)	48	92		154	23	36		
DOE (l/s)	48	100	105	Scénario 1 : 163	Scénario 2 : 169	24	36	
Point de référence		Point stratégique du SDAGE : le Doux à Colombier-le-Vieux				Point complémentaire proposé : la Daronne en aval du bassin		

(*) hors prélèvements domestiques et prélèvements en retenues
moyenne estimée sur la période 1997-2007 pour l'irrigation et sur 2005-2007 pour l'AEP

Le contenu des études - méthodologie

6- Proposition de répartition des volumes entre les usages et pistes d'actions

- Les propositions de répartition :

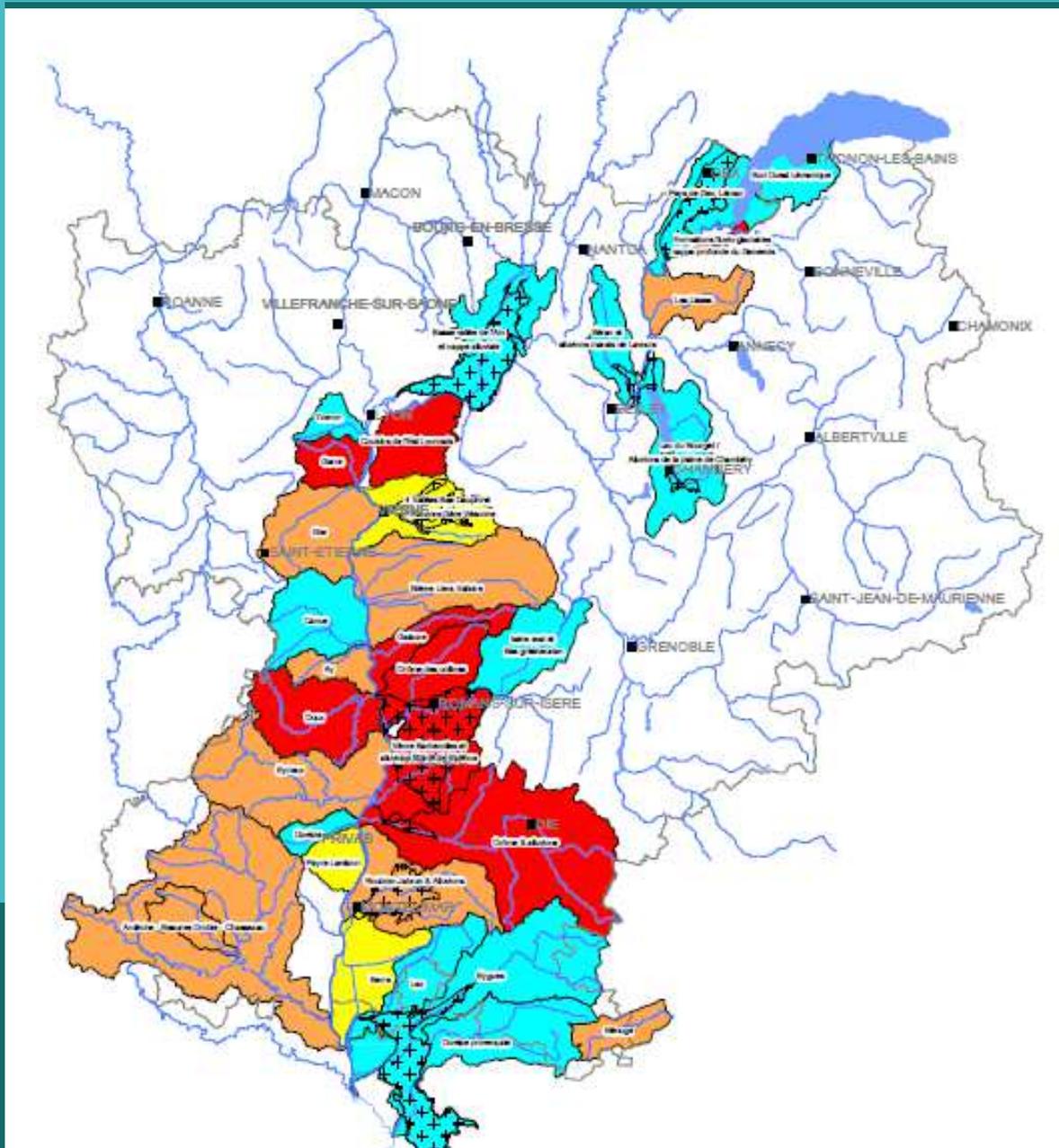
- > Répartition sur la base de la répartition actuelle
- > Répartition sur la base des marges de manœuvre de chaque usage
- >...

- Les pistes d'actions :

- > Economies d'eau : amélioration des rendements (AEP), amélioration des process industriels, optimisation de l'irrigation ou changements de pratiques..
- > Substitution de la ressource (utilisation d'autres ressources ou stockage hivernal)
- > Lien avec débits réservés pour les barrages et retenues d'eau
- > Lien avec l'aménagement du territoire pour l'AEP en particulier
- >...

Les EVP se limitent à cette phase de propositions, qui seront discutées et consolidées dans le cadre du processus de concertation à suivre.

Etat d'avancement des études et 1ers résultats



Situation quantitative

■	Déséquilibre
■	Equilibre fragile - Déséquilibre local
■	Equilibre fragile
■	Equilibre
■	Etude non terminée

18 études achevées
12 études encore en cours

Des déséquilibres confirmés au moins localement sur la grande majorité des territoires

Les enseignements

> Sur les méthodes :

- Des marges d'incertitude :

- Bilan des prélèvements et rejets : Quelle exhaustivité des données ?
Quelle fiabilité ? A quel pas de temps ?

Avis du Conseil Scientifique du Comité de Bassin :

Besoin de réduire les incertitudes sur les prélèvements sur une partie des territoires et de mettre en place des systèmes d'information partagés (rôle de l'OUGC)

- Quantification de la ressource : Quelles données disponibles ?
Quelle fiabilité des modèles ?

Nécessité de mettre en place des stations de suivi hydrométrique complémentaires sur un certain nombre de territoires pour améliorer la connaissance et suivre les objectifs fixés

Les enseignements

> Sur les méthodes :

- Evaluation des besoins du milieu : Quelles valeurs de débits biologiques ? Quelle traduction en terme de peuplements piscicoles ?

Avis du Conseil Scientifique du Comité de Bassin :

Pertinence de la prise en compte des besoins des milieux (meilleure approche possible), qui doit s'inscrire dans une analyse générale du contexte environnemental.

Démarche en accord avec les exigences de la DCE : les régimes hydrologiques sont en lien avec le bon état des milieux aquatiques.

Utilisation des modèles par analyse de la sensibilité biologique des cours d'eau aux variations de débits.

- Un besoin d'association des usagers dès le démarrage de l'étude, en vue du processus de concertation (préconisation du Conseil Scientifique)

Les enseignements

> Sur les suites :

- Action sur les débits : condition nécessaire mais bien souvent non suffisante pour atteindre le bon état. D'autres actions seront à mener en parallèle (importance de l'analyse générale du contexte environnemental)
- Amélioration de la connaissance nécessaire : prélèvements, suivi de la ressource, mesure des effets des actions sur les milieux (*préconisation du Conseil Scientifique*)

Les enseignements

> Sur les suites :

- Les EVP « se limitent » à un diagnostic technique, qui peut conclure à un niveau de déséquilibre quantitatif important (> 30%)
 - Le plan de gestion pourra prévoir un échelonnement dans le temps des actions, sans perdre de vue l'objectif
 - Des suivis seront à mettre en place (mesure des effets des actions, recalage éventuel de l'objectif...)
- Sur un certain nombre de territoires se posera la question de l'évaluation des incidences socio-économiques pour les usagers et du lien avec l'aménagement du territoire

Merci de votre attention !